



## **Mohamed El Madhi Krabch**

### **Présentation par Bernard Simon, président**

Monsieur,

vous êtes originaire du Maroc, né à Rabat, vous avez la double nationalité Marocaine et Française et vous habitez Nîmes. En quelque sorte vous êtes un trait d'union entre les rives de la Méditerranée.

Vous avez suivi vos études secondaires au lycée Ibn Rochd de Tamara et vous avez passé une licence de droit français à l'Université Mohamed V à Rabat.

Vous avez ensuite traversé la Méditerranée pour acquérir successivement de 2004 à 2010

- Un diplôme d'études supérieures de droit comparé droit musulman-droit positif à l'université de Perpignan,

- deux diplômes universitaires l'un de sciences criminelles et, l'autre de droit et religion, à l'université de Montpellier

- un Master2 de droit public comparé à l'Université de Perpignan.

Vous avez passé votre certificat d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat en 2006-2007 à Rabat.

Vous êtes doctorant à l'université d'Aix en Provence sur une thèse « Monarchie et séparation des pouvoirs au Maroc contemporain (1955-2011)-Approche historico-politique et constitutionnelle », sous la direction du professeur Christian BRUSCHI.

Jusqu'en 2014 vous avez exercé la profession d'avocat au Barreau de Rabat.

Puis vous avez été Iman de la Grande Mosquée El Boukhari d'Avignon.

Actuellement, vous êtes chargé des affaires théologiques et culturelles au Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM) -PACA

Vous menez de front plusieurs activités en étant :

- Membre de l'instance de dialogue avec l'Islam de France.

- Membre du comité inter-religieux nîmois.

- Membre de l'association « Espérance Avignon /dialogue inter-religieux ».

- Secrétaire général du rassemblement des musulmans du Languedoc-Roussillon.
- Responsable pédagogique de l'enseignement de la langue arabe formé par ISESCO (Institut Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture)
- Membre de la Fondation méditerranéenne des études stratégiques (Toulon).

Vous avez également participé

- A l'école d'été intitulée « la pratique du droit international des droits humain » en 2016 Aix Marseille Université dans le cadre de votre formation doctorale
- A l'académie d'été universitaire internationale "Prophéthologies musulmanes : discours et représentations" en 2017 à Aix-en-Provence/Université Paris-Sorbonne
- Et, plus récemment, en février 2018, au colloque organisé par Sciences Po-Aix « Les imâms dans la cité séculière - Légitimités, fonctions, engagements dans et en dehors de la Mosquée »

Vous avez encadré des pèlerins « *Hajj* » à la Mecque et à la Médine de 2004 à 2009.

Vous avez publié des articles dans le cadre de vos études :

- « Règlement du conflit du Sahara occidental par une autonomie régionale à la lumière des expériences espagnoles et françaises » Master 2 Droit Public.
- « Statut juridique de la femme au Maroc dans le cadre du code de la famille. » D.U. Droit et religion
- « Réforme de la Moudawana (code de la famille) entre tradition et modernité. » D.E.S. Droit comparé-droit musulman.
- « Gestion administrative des entreprises des assurances-Aspect juridique » licence en droit privé.

Puis dans diverses revues :

- « L'école, la laïcité et la République ». Revue Administration et éducation –AFAE-2016
- « la religion et l'économie » édition l'Harmattan 2015
- « Pour le bien de notre Humanité- dialogue des religions-» édition l'Harmattan 2007.
- « L'Éthique de l'environnement dans la religion -dialogue des religions- » édition L'Harmattan 2006.
- Des articles dans des journaux et des revues dans le domaine du dialogue des cultures.

Dans l'introduction de « pour le bien de notre humanité » cité plus haut, nous pouvons relever cette présentation des auteurs, dont vous faites partie, qui ont participé à cette publication :

*« L'autre, accepté ou rejeté, demeure le fruit de l'incompréhension et des limites de tout un chacun. La richesse que peut nous apporter la différence reste trop souvent ignorée. Les intervenants qui s'expriment dans ce livre sont issus de différents horizons et traditions religieuses. Ils ont d'abord exprimé ce que leur propre enseignement révèle dans l'accueil de l'autre. Toutes leurs traditions ont en commun un socle de valeurs communes pour la paix. »*

L'Académie de Nîmes se veut un lieu d'échanges et d'ouverture. La connaissance réciproque des cultures et sa diffusion sont une des clés de la compréhension et du respect mutuel entre non seulement les peuples mais également les citoyens. L'organisation d'un colloque sur le thème « D'une rive à l'autre de la Méditerranée » est un témoignage de cette volonté de participer à ce mouvement.

Dans une interview vous affirmez votre vocation à « *Donner les clés et outils permettant d'expliquer et d'interpréter le Coran tout en respectant le cadre culturel social français et les valeurs humanistes de la société* »

Nous vous recevons donc aujourd'hui, et vous le comprenez, avec une attente toute particulière,

En espérant que vous aurez toute la disponibilité nécessaire d'abord pour nous faire partager vos connaissances juridiques, sociales, philosophiques, théologiques et spirituelles de l'Islam contemporain mais aussi pour prendre le temps de réfléchir avec nous aux moyens de les dispenser à un large public.

## **Réponse de Mohamed El Madhi Krabch**

Monsieur le président de l'Académie de Nîmes  
Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes  
Mesdames, messieurs les membres de l'Académie de Nîmes  
Mesdames, messieurs en vos grades et qualités.

Merci de m'avoir accepté en tant que correspondant dans cette institution. Cette confiance me touche beaucoup et me rend fier. Vous me faites honneur de m'accueillir au sein de l'Académie de Nîmes.

Je m'adresse à mes parrains MM. Gabriel Audisio, Bernard Cavalier, Michel Belin pour leur exprimer ma gratitude et leur dire merci pour votre confiance ! j'en suis vraiment fier !

Permettez-moi à présent d'évoquer, dans ma communication, mon parcours personnel et la somme de ma réflexion qui s'inscrit pleinement dans le vivre ensemble et le dialogue avec toutes les composantes de la société française.

Né à Rabat en 1978 dans une famille qui accorde beaucoup d'importance au savoir et à l'esprit critique ; j'ai eu la chance de recevoir deux formations complètement différentes : une formation théologique avec ces deux volets : l'exotérisme (le rituel) et l'ésotérisme (le soufisme).

Quant à la deuxième formation, je l'ai reçue tout au long de mon cursus universitaire ; il s'agit en effet de formation en droit à la faculté des sciences juridiques à Rabat, Montpellier, Perpignan et Aix-en Provence. Cela m'a permis d'avoir le titre d'avocat au barreau de Rabat et d'être juriste diplômé en droit public.

Ces deux formations citées m'ont aidé dans mes réflexions sur la réorganisation et la réadaptation du culte musulman au contexte français. Je remplis ce rôle au sein du conseil

théologique du CFCM et la commission des affaires bioéthiques à l'aumônerie des hôpitaux de la région Occitanie.

J'ai exercé la fonction de théologien / Imam depuis 2002 dans plusieurs mosquées en France et participé à des colloques interreligieux et interculturels au niveau national et international (France, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, Maroc et Arabie saoudite).

Animé par un sens citoyen laïque et profondément attaché aux valeurs de la République française, Je tiens d'abord à condamner sans appel tous les actes terroristes odieux perpétrés par des fanatiques qui n'ont qu'un seul objectif, c'est de répandre la terreur et de saboter les valeurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Ces terroristes cherchent à diviser les citoyens et à abimer notre précieuse République. Cette République qui incarne un modèle en matière de défense des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives.

Avec un esprit lucide et objectif je constate qu'il y'a un climat d'inquiétude profonde provoquée par une recrudescence d'actes antisémites, islamophobes et racistes. Ces actes ignobles et horribles tentent de nous enfermer -nous les citoyens de la République- dans la peur et la haine de l'autre.

Les instances politiques, religieuses et civiles ont le devoir de s'unir et de combattre tous ensemble les obscurantismes totalitaires qui n'ont aucune considération pour les droits de l'homme. Au nom de l'esprit Républicain, il n'est pas question de céder à la peur.

En tant que théologien musulman, je considère que les administrateurs du culte musulman et les imams ont une responsabilité morale à l'égard de la communauté française qui est plurielle. Ils sont amenés à entretenir des relations citoyennes avec tous les français au-delà de leurs croyances, de leur position philosophique ou intellectuelle.

Pour nous les théologiens musulmans, notre objectif est de construire un islam ouvert, modéré, qui compose avec la mentalité et la culture française ; qui respecte la diversité et les valeurs universelles et humanistes, comme la fraternité, l'égalité et la liberté. Nous voulons que le musulman en France puisse pratiquer sa religion paisiblement et sereinement et qu'il compose avec son milieu social et culturel, d'où la nécessité de faire des efforts dans l'interprétation des textes. Imam Abû Is-hâq Ash Shâtibî, dans son livre "Al Muwâfaqât", traitant des fondements de la jurisprudence islamique et de divers sujets selon le madhhab (rite) malikite, rappelle que la vie religieuse change en fonction du temps, de l'ère, du territoire, des traditions et des mœurs. Il y a donc un travail à mener pour faire l'ijtihad. C'est une tâche difficile qui demande beaucoup de persévérance, mais c'est très important pour la paix et la cohésion de notre nation.

A ceux qui défendent une interprétation figée et immuable du coran j'oppose une approche tout autre que j'appelle « dynamique ». Il y'a même des éléments de conviction dans la religion musulmane qui confirment cette proposition. La tradition musulmane évoque que : « les secrets du Coran ne seront jamais épuisés ».

La lecture passive sans se référer au réel contemporain est parcellaire et dépassée.

L'intemporalité même du coran suppose que sa compréhension doit être en mouvement continu. J'insiste pour dire que le texte coranique est immuable concernant le terme mais son application et son exécution restent humaines et on peut l'adapter à toutes les sociétés et toutes les époques où on l'exerce.

Autrement dit, Le lecteur évoque le texte fondateur qui est la source première pour le croyant puis c'est la raison qui intervient pour le rendre intelligible et compréhensible.

Je pense que l'exégèse contemporaine doit se faire à la lumière des principes et des valeurs universelles et cela en s'appuyant bien évidemment sur la langue française et le patrimoine culturel français de notre époque. Pour les musulmans de France les valeurs humanistes doivent faire, désormais, partie de cette exégèse parce que nous sommes dans une société de pluralité.

« Le traité sur la tolérance » de Voltaire et « j'accuse » d'Emile Zola donnent à toute l'humanité y compris les musulmans une leçon sur la tolérance et le respect de la différence de l'autre.

La loi de 1905 portant sur la laïcité représente un cadre juridique et institutionnel respectueux de la liberté de conscience. C'est une philosophie qui respecte la foi et accepte la diversité. Moi qui suis français d'origine marocaine et qui ai vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 24 ans, je n'ai cessé de demander la mise en œuvre de la laïcité dans le monde arabo-musulman. A mon sens, c'est le seul moyen qu'on peut utiliser pour mettre fin au conflit entre les sunnites et les chiites.

La religion est une spiritualité qui doit se conformer à la laïcité en reconnaissant ainsi la diversité et le droit de croire ou de ne pas croire. Personnellement, je ne souhaite pas qu'on me définisse en fonction de ma religiosité ou de mon appartenance à ma confession mais plutôt en fonction de mon appartenance citoyenne à la cité de la République Française avec ses valeurs « liberté, égalité et fraternité ».

Averroès, un des penseurs les plus prestigieux du XII<sup>e</sup> siècle andalou, avançait que la religion sans philosophie était dangereuse. Pour les croyants éclairés, la religion est divine mais l'interprétation reste toujours humaine marquée par des faiblesses, des carences et des défaillances.

Pour les croyants éclairés, la raison (révélation interne) doit impérativement gouverner et éclairer le texte religieux qui procède d'une révélation externe (Coran).

Il est nécessaire d'intégrer les sciences sociales dans l'interprétation religieuse pour arrêter une pratique religieuse respectueuse des valeurs humanistes.

Aujourd'hui, lorsque l'on évoque la laïcité, on est conscient que ce sont les musulmans qui sont concernés. Leur présence en France étant récente, la société a besoin de temps pour intégrer cette culture ou cette religion, c'est ce qui explique cette crispation lorsqu'on parle du culte musulman ou de la géopolitique dans le monde musulman. Or, cela ne devrait pas nous empêcher d'évoquer l'importance de déployer tous les efforts pour lutter contre l'islamophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Au sein du CFCM et de son conseil théologique, nous œuvrons pour que la religion musulmane compose avec la culture et la tradition françaises. On est conscient que le culte musulman ne peut s'appliquer de la même façon ici ou en Arabie Saoudite. Et même, j'irai plus loin pour dire que l'islam des lumières qu'on va adopter pour les français de confession musulmane pourrait être proposée au monde arabo-musulman.

Au sein du conseil religieux du CFCM, nous cherchons à doter les imams et les aumôniers d'une formation théologique solide pour défaire l'argumentaire des extrémistes qui dévoient les textes religieux et transforment le culte musulman en idéologie meurtrière. Je salue au

passage la création du diplôme universitaire dans plusieurs facultés de droit en France. Ce diplôme, financé par le ministère de l'intérieur, a intégré dans ses modules le concept de la laïcité qu'on dispense aux imams et aux aumôniers musulmans.

Il y a une nécessité de réconcilier des musulmans avec la laïcité. En effet, ce cadre juridique est mal connu pour beaucoup de musulmans puisqu'il est considéré selon eux -à tort bien sûr- comme étant le synonyme de l'athéisme ou la négation de la religion.

Je pense qu'il est important de doter le CFCM et les institutions représentatives du culte musulman des moyens financiers, logistiques et culturels pour mener à bien les projets culturels et culturels de l'islam. Parmi ces projets importants, je cite la Formation des Imams, des Aumôniers et des Éducateurs aux « nouvelles technologie Informatiques » (NTIC) : Faire rentrer ces acteurs de la transmission et de l'éducation dans l'ère Numérique en organisant des formations continues ou accélérées sur les réseaux sociaux et la nature des discours et des prêches propagés.

Nous avons souhaité la mise en place dans les conseils régionaux du culte musulman en collaboration avec les mosquées et les associations culturelles de cellules d'écoute des jeunes et des chefs de Famille dont l'objectif est d'écouter, de comprendre et d'orienter ceux qui sont confrontés à des tentations extrémistes, il s'agit d'une démarche de prévention.

En fait, la population qui est frappée par la radicalisation sont :

1- des convertis qui peuvent rencontrer dans leurs démarches des problèmes comme :

- Absence ou manque de connaissance théologique.
- Complexité de changer de monde et la difficulté d'adaptation au nouveau milieu culturel et culturel.
- L'emprise de l'émotion et la volonté de s'affirmer avec exagération dans la religion musulmane

2- des jeunes musulmans qui veulent renouer avec la religion :

- Recherche des origines et des racines et vouloir tailler un nouvel aspect, de nouveaux horizons.

3- des jeunes en échec scolaire, social et professionnel qui ont parfois la tendance à éprouver un sentiment de haine et de rejet de la société.

Cette haine se manifeste à travers une rébellion contre les parents, la société et l'environnement.

La radicalisation est souvent le résultat de la précarité dont souffrent des Parents divorcés, des familles recomposées ou des familles Monoparentales.

- Absence d'instruction dans la famille et de l'autorité parentale poussent des jeunes à chercher chez des idéologues et des extrémistes une autorité morale capable de leur apporter du confort psychologique.

Il est nécessaire d'interpeller la communauté éducative pour traiter les sujets qui concernent le fait religieux dans la société française loin de crispation ou de bataille idéologique.

L'éducation nationale peut intégrer dans le programme scolaire l'enseignement de la langue et de la littérature arabe (à titre facultatif). Cela permettrait aux jeunes qui croient de manipuler et comprendre la complexité du texte religieux dans ses différentes expressions littéraires. (Prendre le texte religieux au premier sens peut provoquer un dévoiement de la religion).

La communauté éducative a besoin de comprendre le phénomène religieux et son impact sur la société française avant de s'impliquer pleinement lorsque les questions émergent. Il est préférable pour nous de prendre l'école comme un cadre de l'expression du questionnement des jeunes, c'est l'école qui permet de s'exprimer et de construire ses propres convictions. C'est un cheminement difficile mais nécessaire pour la république. Il y'a des jeunes musulmans qui posent des questions très importantes au regard de la géopolitique actuelles : y'a-t-il un régime politique exigé par la religion ? un Etat doit-il avoir un caractère musulman ? doit-on s'engager dans un dialogue avec d'autres religions et d'autres cultures ? etc....

- Intégrer l'enseignement de la connaissance de l'islam, au sens culturel, dans le programme de l'éducation nationale pour faire découvrir aux jeunes de confession ou de culture musulmane les écrits d'Averroès, de Mohamed ARKOUN en matière de l'apport de la civilisation arabo-musulmane l'humanité. ARKOUN a appelé à la création des espaces d'échange entre Universitaires, associations des droits de l'homme, imams, aumôniers, éducateurs et organiser des colloques, des débats et des séminaires d'une manière périodique. Si la communauté éducative abandonne le traitement de ces sujets-là, qui s'en emparera, à part des personnes qui ne partagent pas nos valeurs, nos façons de vivre, de croire, de penser ? Aborder ces questions est difficile mais c'est de notre responsabilité, car la laïcité est quelque chose de précieux. Quand on me demande ce qu'est notre position sur l'état islamique je réponds que c'est une escroquerie, un dévoiement de la religion. L'Etat se doit d'être neutre à l'égard de toutes les religions.

Dans l'histoire, le roi omeyyade, Mouawiya 1<sup>er</sup>, a affirmé que le pouvoir et le culte ne doivent pas être dissociés, l'un ayant besoin de l'autre pour se maintenir. Cette conception héritée des sassanides (cf. l'épître d'Ardachir) a consacré la confusion entre religion et pouvoir politique, alors même que des extraits religieux nous invitent à séparer les deux domaines. Par conséquent, on peut récuser le terme « islam politique » sans hésitation parce qu'il s'agit, en réalité, d'une idéologie qui dénature la foi musulmane.

L'enseignement du fait religieux à l'école doit se faire par une approche sociologique, historique et anthropologique laissant ainsi le développement de la foi sous la responsabilité de l'église et de la mosquée. C'est à l'école que cet enseignement doit être transmis, en interpénétration avec d'autres disciplines, telles que la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie.

Franck Frégosi dans son ouvrage « Penser l'islam dans la laïcité » évoque ceci : alors que nous avons l'habitude de penser la religion comme extérieure à la laïcité, je défends l'idée que c'est dans le cadre de la laïcité qu'on peut penser les religions. L'être humain réclame des réponses à ses questions existentielles, le croyant peut chercher ces réponses dans sa religion. Mon rôle est d'accompagner les croyants dans la construction de réponses à partir des textes fondateurs, mais le cadre général reste la laïcité.

Les difficultés qu'on rencontre aujourd'hui dans le traitement de la question musulmane en France proviennent du fait que nous ne traitons pas le fait religieux à l'école et que nous avons abandonné le traitement de ces questions à des personnes extérieures à la communauté éducative.

L'écart entre générations est, dans un sens, normal et n'est pas uniquement lié à la religion. Mais il est vrai que les responsables religieux se doivent de comprendre les aspirations des jeunes. Ces derniers, aujourd'hui, sont très présents sur les réseaux sociaux. Les imams qui appartiennent à la génération précédente ne peuvent pas utiliser ces outils. Or, quand on prêche à la mosquée, le public est restreint, alors que quand on passe le message sur les réseaux sociaux, on peut atteindre un public beaucoup plus large. Dans l'islam, il est dit que les moyens qui sont efficaces pour la transmission du message doivent être utilisés. Hier, on utilisait la mosquée comme tribune, aujourd'hui on peut utiliser internet. Aussi, l'imam se doit d'être en phase avec son époque, avec la technologie et les générations futures qui ont des aspirations différentes de celle des générations précédentes.

En guise de conclusion, notre nation est touchée et frappée par le phénomène de la radicalisation. Nous sommes marqués terriblement par les actes barbares qui ont été commis et si on ne réussit pas de promouvoir les valeurs du bien vivre ensemble dans la nation, on est alors en échec impardonnable et non justifié !

Soyons optimiste et gardons la confiance dans l'intelligence du peuple français qui est capable de surmonter les épreuves de la vie.

Tous les français, croyants et non croyants, doivent œuvrer pour une seule communauté : la communauté nationale.